



Vole d'heritage d'un mineur

Par **mili56**, le **21/12/2009** à **12:55**

Bonjour,

Voilà ma mère est décédée depuis 4 ans et mon frère et moi avons été chez notre père (il était divorcé depuis 11 ans) nous avons touché l'héritage de notre mère (environ 4000€ chacun). Je suis partie de chez mon père à 18 ans et mon frère mineur de 14 ans est resté là-bas.

Je me suis rendu compte que ma belle mère n'a pas mis l'argent de mon frère sur compte bloqué comme convenu par le juge et elle l'utilise quand elle en a besoin sans aucun remboursement.

Bien sûr ! J'aimerais donc savoir si un recours était possible car je ne veux pas que mon petit frère se retrouve sans rien à sa majorité.

Il s'agit d'un vol de patrimoine pur et simple merci de m'aider car je suis un peu perdue, cordialement.